

Conditions Générales du Compte Islamique (Sans Swap)

Ce document a été mis à jour le 14 mars 2025.

1. Le compte islamique (sans swap) (ci-après dénommé « compte Sans Swap ») est proposé par Admiral Markets AS (ci-après dénommée « Admiral Markets », « nous », « notre » ou « nos » selon le cas), dont le siège social est situé à Maakri 19/1, 10145 Tallinn, Estonie, et est soumis aux conditions générales suivantes (ci-après dénommées les « Conditions Générales »).
2. Les présentes Conditions Générales constituent un complément au contrat client existant et régissent les conditions générales supplémentaires applicables au compte sans swap. Aux fins du présent accord, les définitions et expressions ont le sens qui leur est attribué dans les conditions générales d'affaires d'Admiral Markets.
3. Un compte sans swap est conçu pour les clients qui souhaitent trader sans intérêt. Nous ne garantissons pas que les comptes sans swap soient conformes aux exigences de toute confession ou ensemble de croyances.
4. Les comptes sans swap ne versent ni ne génèrent de swap ou d'intérêts sur aucune transaction. Les spreads, commissions et autres conditions générales standard des comptes Admiral Markets s'appliquent.
5. Admiral Markets peut, à sa discrétion :
 - Mettre à jour périodiquement les frais spécifiques relatifs aux comptes Sans Swap sur son site internet.
 - Appliquer, sans préavis, des commissions supplémentaires concernant les paiements de dividendes pour les CFDs sur indices et actions pour les transactions effectuées pendant les jours ex-dividende.
6. Les comptes Sans Swap doivent être utilisés de bonne foi. Les clients ne sont pas autorisés à utiliser le compte Sans Swap pour réaliser des profits à partir de swaps ou pour éviter de payer des swaps. Ils doivent également noter qu'ils ne peuvent prétendre au paiement de montants de swap perdus suite à la conversion de leur(s) compte(s) de trading en un ou plusieurs comptes Sans Swap, pour la période durant laquelle leur(s) compte(s) de trading a/ont été converti(s) en un ou plusieurs comptes Sans Swap.
7. Admiral Markets se réserve le droit de révoquer le statut d'un compte Sans Swap sans avoir à fournir de justification. Si Admiral Markets détecte qu'un compte Sans Swap fait l'objet d'une utilisation abusive tirant parti du non-paiement des swaps, notamment par le biais de fraude, manipulation, arbitrage de cashback, opérations de portage ou autres formes d'activités

malhonnêtes ou frauduleuses, nous nous réservons le droit de prendre des mesures immédiates, notamment :

- Révocation du statut de compte Sans Swap de tous les comptes de trading actifs soupçonnés d'exploitation.
 - Résiliation du contrat client.
8. Nous vous informons que nous nous réservons le droit d'annuler le statut de compte Sans Swap accordé à tout compte actif, et ce, à tout moment et sans avoir à fournir d'explication ou de justification.